

ALLOCATION

prononcée par M. le Chanoine Galan

Vice-Président de la Société

à l'Assemblée Générale, le 11 Mars 1945

à la Mémoire de M. Jean DONAT

Fondateur et Premier Président de la Société

MES CHERS COLLÈGUES,

Dès l'ouverture de cette Assemblée générale des Amis du Vieux Saint-Antonin, j'adresse un pieux souvenir aux trois membres que la mort nous a ravis : Mlle Louise FAURE, de Notre-Dame; M. Jean DONAT, notre Président; M. Alphonse Fillaire, notre Archiviste-Bibliothécaire, et j'exprime nos respectueux sentiments de condoléances à leurs familles.

Mais les sentiments de l'amitié et de la reconnaissance me font un devoir de vous retenir pendant quelques instants auprès de notre très regretté Président, M. Donat, pour rappeler ce qu'il a été pour nous et lui exprimer notre fidélité.

M. Jean Donat est mort, le 3 novembre 1944, à l'âge de 78 ans. Il a terminé sa vie de labeur intellectuel en possession de toutes ses facultés. Quelques jours à peine avant sa mort, sa pensée, qui errait sur les pages lointaines de notre histoire nationale, ramenait des comparaisons d'ordre moral avec les situations actuelles et j'étais obligé de calmer les vives préoccupations de son esprit... et de son cœur. Le jour où le prêtre lui a apporté les secours de la religion, il a prévu lui-même les moindres détails et il a réclamé le beau Christ qu'il aimait pour l'avoir devant ses yeux, en cet instant solennel. Avant de mourir, il m'a donné un conseil : « Faites le Catéchisme, Monsieur le Curé. Rien ne remplace de Catéchisme ». J'ai reçu avec respect ce testament spirituel de M. Donat, à la fin de sa longue carrière professionnelle et sur le seuil de l'éternité.

M. Jean Donat était né à Larrazet en 1866. Il avait fait ses études au Collège de Castelsarrasin et à l'École Normale de Montauban. Il fut professeur à l'Ancien Collège de cette ville, au Lycée d'Albi et au Lycée de Toulouse. J'ai pu me

rendre compte par les lettres de condoléances que l'on garde encore bien vivant le souvenir d'un maître estimé de ses collègues, aimé de ses élèves, dépassant par sa science les matières qu'il professait, mais tout entier à sa classe et à ses élèves. Il prit sa retraite en 1929. Depuis, soit à Toulouse, soit à Saint-Antonin, toute sa vie a été consacrée à l'étude de l'histoire régionale.

Membre résidant de la Société Archéologique du Midi, Membre associé de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, Membre de la Société des Toulousains de Toulouse, Correspondant des Beaux-Arts pour les monuments et les sites, etc., M. Donat était membre actif de toutes ces sociétés savantes, qui comptaient sur lui pour de nombreux travaux. Que de conférences, d'études, de monographies n'a-t-il pas fournies ! l'énumération seule des titres en serait trop longue !

A Saint-Antonin, M. Donat accepta, il y a douze ans, d'écrire l'histoire de notre Cité, et, sous le nom de Pierre Vérax que sa modestie nous imposa quelques temps, il entreprit la rude tâche de dépouiller nos riches archives communales. Pendant douze ans, il a publié dans chacun des *Echos de Noble-Val* une tranche de notre histoire locale pour la vive satisfaction de ses lecteurs et des amis du vieux Saint-Antonin.

Cher Monsieur Donat, vous avez droit à notre profonde reconnaissance. En nous apprenant à mieux nous connaître, vous nous appreniez à mieux nous aimer.

Mais vous êtes tombé, les armes à la main. Qui prendra le flambeau ? Le laisserons-nous s'éteindre ? Votre voix d'outre-tombe nous fait un devoir de continuer l'œuvre inachevée. Cette voix a été entendue, et c'est un devoir pour moi de signaler le précieux concours que m'apportent depuis quatre mois MM. Guillaume Dutemps et Charles Malavialle. C'est grâce à eux que la publication de l'histoire de Saint-Antonin pourra être achevée, c'est-à-dire continuée depuis 1455 jusqu'à nos jours.

M. Donat n'a pas été seulement l'historien de Noble-Val, à Saint-Antonin. Non seulement il a eu à cœur de faire connaître le passé de notre cité, mais il a voulu sauvegarder ce qui reste encore de son passé, monuments et sites. Dans ce but, il a fondé la *Société des Amis du Vieux*

Saint-Antonin. Pour cela, il a fait appel à tous ceux qui aiment notre petite patrie. Nous avons répondu nombreux et notre Société est née, avec son Conseil d'Administration, son Bureau et son Président-Fondateur. Sous l'action de M. Donat, qui en était l'âme, notre Société a été légalement constituée, affiliée à des Sociétés similaires, plus importantes et plus anciennes. Elle a manifesté particulièrement son activité par des séances, des conférences, de nouveaux classements de monuments et de sites, en devenant le siège du Syndicat d'Initiatives de Saint-Antonin.

La disparition subite de M. Donat décapite cruellement notre Société naissante. Le vide est énorme. Il ne sera pas comblé. Mais, ici encore, j'espère que tous unis, les Amis du Vieux Saint-Antonin feront l'effort nécessaire pour répondre au désir ardent de M. Donat, et que la Société vivra et travaillera à atteindre le but moral et artistique que lui a fixé notre très regretté fondateur.

Il nous a laissé à tous son Testament moral. Nous le trouvons dans la dernière phrase de son Rapport pour l'année 1943 : « Je voudrais que, partout où bat le cœur d'un enfant de Saint-Antonin, en quelque lieu qu'il habite, les feuillets où se trouveront consignées les manifestations de notre activité vinssent lui apporter, avec le souvenir de la terre où reposent les anciens, un peu du parfum et du charme de nos fraîches vallées et de nos rudes coteaux, la douce et séduisante vision de notre lumineux atmosphère aux tonalités variées, les échos apaisés de notre impressionnant et majestueux Roc d'Anglars. »

Recevons avec reconnaissance ce Testament magnifique, et, par tous nos efforts de fidélité à notre but, faisons-le fructifier pour le plus grand bien de Saint-Antonin..

« M. Donat, écrit M. Pierre de Gorsse, président de la Fédération des Syndicats d'Initiatives Pyrénées-Languedoc-Gascogne, dans sa lettre de condoléances à notre Secrétaire Général, avait réalisé une œuvre qui doit lui survivre et pour laquelle je demande à tous ceux qui furent ses collaborateurs de reprendre le flambeau. » Notre devoir nous est donc tout tracé : ce flambeau, nous le reprenons. Nous trouverons dans notre union, dans le dévouement de chacun de nous à la cause commune, dans l'appui assuré de M. de Gorsse, la force et les moyens de maintenir la flamme dans le cœur des Amis du Vieux Saint-Antonin.